

# Agriculture urbaine

## Poules et poulets en ville

Depuis quelques années, il y a un intérêt grandissant pour l'agriculture urbaine en Amérique du Nord. Être propriétaire de poules ou de poulets en milieu urbain peut s'avérer une expérience enrichissante et une grande source de fierté pour les citoyens. Mais introduire des animaux d'élevage dans les centres urbains doit être fait en tenant compte de plusieurs aspects qui ont des incidences importantes sur la vie en société.

La santé publique, la santé et le bien-être des animaux et la protection de l'environnement sont des préoccupations majeures au moment de l'élaboration de règlements municipaux relatifs à la garde des volailles en milieu urbain.



### Santé publique

Certaines maladies, comme l'influenza aviaire, sont des maladies contagieuses qui peuvent être transmises aux autres oiseaux d'élevage et potentiellement aux humains. Si une telle maladie à déclaration obligatoire (maladie grave faisant l'objet d'une surveillance étroite de la part des gouvernements fédéral et provincial) était dépistée chez des poules ou des poulets en ville, des mesures seraient appliquées afin d'éviter qu'elle ne se propage. Aussi, les propriétaires de poules et de poulets devraient être connus des autorités municipales (enregistrement obligatoire), de sorte que de l'information puisse leur être communiquée et que les mesures appropriées puissent être mises en œuvre efficacement. Ces propriétaires devraient également être à même de reconnaître les signes cliniques occasionnés par ces maladies, de façon à pouvoir détecter rapidement les cas, aviser les autorités concernées et éviter les risques d'épidémie.

Les propriétaires de poules et de poulets doivent être informés des risques liés aux contacts quotidiens avec leurs oiseaux, par exemple :

- Les œufs qui sont contaminés par des bactéries comme *Salmonella* et qui sont consommés insuffisamment cuits peuvent causer des toxi-infections alimentaires. De même, le risque de contamination croisée avec d'autres aliments est augmenté, ce qui peut également provoquer des toxi-infections alimentaires;
- Les oiseaux sont parfois porteurs de maladies pouvant être transmises aux humains, notamment aux enfants. Il est important d'adopter des mesures d'hygiène rigoureuses et d'apprendre comment prendre soin des poules sans s'exposer accidentellement à une maladie animale comme la salmonellose ou la campylobactériose. Pour plus d'information sur les maladies transmissibles des animaux aux humains, on peut consulter la page suivante : [www.mapaq.gouv.qc.ca/zooses](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/zooses).

## Santé et bien-être des poules et des poulets

- En tout temps, les propriétaires d'animaux doivent respecter la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal : [www.mapaq.gouv.qc.ca/bienetreanimal](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/bienetreanimal).
- L'élevage des poules et des poulets nécessite un aménagement propre qui permet à ces volatiles de trouver de l'ombre lorsqu'il fait chaud et d'avoir une source de chaleur par temps froid. Au Québec, les hivers rigoureux exigent des installations particulières. Les citoyens propriétaires de ces oiseaux devront construire des bâtiments sur leur terrain. En outre, afin de prévenir la dispersion de l'influenza aviaire, la Loi sur la protection sanitaire des animaux, que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a la responsabilité d'appliquer, prévoit que le propriétaire ou le gardien d'oiseaux doit les garder en tout temps dans un bâtiment ou dans un espace clôturé de manière qu'ils ne puissent en sortir librement. Pour plus de détails sur la réglementation en vigueur, vous pouvez consulter le site Internet du MAPAQ à l'adresse suivante : [www.mapaq.gouv.qc.ca/confinement](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/confinement).
- La production d'œufs est très exigeante pour les poules pondeuses qui peuvent pondre des œufs au détriment de leur propre santé. Elles ont besoin d'un grain d'une haute teneur en protéines et en calcium que l'on doit se procurer chez un fournisseur spécialisé. Il faut également s'assurer d'offrir aux volatiles de l'eau fraîche quotidiennement, en été comme en hiver.
- Les poules et les poulets peuvent souffrir de différents problèmes de santé. Des vaccins et des soins de santé prodigués par un médecin vétérinaire spécialisé sont nécessaires. Actuellement, avoir accès à des services vétérinaires appropriés à l'élevage urbain peut se révéler difficile.
- Des citoyens choisiront de se défaire de leurs poules et de leurs poulets tout au long de l'année, mais tout particulièrement à l'arrivée de la saison froide. Les municipalités devront prévoir des modalités et s'assurer d'avoir les installations appropriées pour recueillir les oiseaux maltraités ou non désirés et procéder à l'euthanasie lorsque cela sera nécessaire. Notamment en raison des normes de biosécurité et de certains aspects techniques, les fermes avicoles et les abattoirs ne représentent pas une solution à envisager pour se débarrasser de ces oiseaux.
- Le guide d'élevage de basse-cour publié par l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles est une excellente source d'information sur les règlements à observer, de même que sur les pratiques d'élevage recommandées. On peut consulter le guide à l'adresse suivante : [www.eqcma.ca/elevage-de-basse-cour/introduction](http://www.eqcma.ca/elevage-de-basse-cour/introduction).

## Environnement et bon voisinage

- Une poule et un poulet peuvent produire près d'un kilogramme d'excréments par semaine. Il faut donc prévoir une façon sécuritaire de se débarrasser du fumier. Il n'est pas approprié de composter le fumier de volaille à cause de sa forte teneur en minéraux (surtout le phosphore). Mettre le fumier dans un composteur maison peut entraver le processus de compostage. Il faudra donc que les villes prévoient des modalités d'élimination du fumier.
- La disposition des animaux morts devra se faire selon les règlements municipaux en vigueur.
- Les volatiles et leur nourriture peuvent attirer des animaux tels que les mouffettes, les rats, les ratons laveurs et les animaux domestiques du voisinage. Il faut s'assurer que les installations de garde protègent correctement les oiseaux et leur nourriture et qu'elles demeurent propres pour éviter d'attirer les animaux importuns.
- Les municipalités qui prévoient autoriser l'élevage des poules et des poulets en ville devraient, entre autres choses, s'assurer de la gestion et du suivi des plaintes susceptibles d'être engendrées par cette activité (odeurs, prédateurs, bruits, mouches, etc.).
- Pour toutes les raisons énumérées précédemment, les municipalités qui autorisent la présence des poules et des poulets dans un cadre urbain devraient envisager d'en restreindre le nombre. Il est à noter que, pour élever plus de 99 poules ou 100 poulets, il est nécessaire d'obtenir un quota (droit de production) auprès de la fédération concernée.

Pour plus de renseignements  
composez le 1 844 ANIMAUX

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec 

Ce document a été préparé avec la collaboration de :

- La Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec;
- Les Éleveurs de volailles du Québec;
- L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec;
- La Faculté de médecine vétérinaire;
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- L'Association des vétérinaires en industrie animale du Québec;
- L'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec.